

# Développement agricole

## Conseiller agricole



Témoignage

### Formation

● **Ingénieur** en agriculture, agronome ou des techniques agricoles

● **Formation universitaire de 3<sup>ème</sup> cycle** spécialisée en agriculture ou agroalimentaire (productions animales et végétales, économie et gestion, droit, aménagement rural, environnement)

**Autres dénominations :** Conseiller d'entreprise agricole, Conseiller technique agricole, Conseiller en développement local, Conseiller spécialisé, Technicien agricole

“



**Quel est votre parcours professionnel ?**

Après une formation d'ingénieur des techniques agricoles (VetagroSup Clermont-Ferrand), j'ai intégré la Chambre d'agriculture de la Nièvre comme conseillère en production ovine auprès d'un groupe d'éleveurs sur la moitié sud du département. J'avais également une dizaine d'exploitations ovines de référence à suivre. Après 16 années dans cette fonction, j'ai bifurqué vers un poste de conseiller d'entreprise sur un secteur de 9 cantons.

**En quoi consiste votre travail aujourd'hui ?**

Je prépare les dossiers d'agriculteurs prêts à s'installer ou en difficulté. Je réalise également des études économiques pour financer des projets, à la demande des banques ou des exploitants. Je délivre aussi des conseils techniques aux éleveurs de bovins allaitants qui sont majoritaires dans ma région. Pour d'autres productions, je fais appel à mes collègues spécialisés.

**Qu'appréciez-vous dans ce métier ?**

J'apprécie de travailler au contact des agriculteurs et avec les animaux. Le métier de conseiller d'entreprise permet d'avoir une approche globale de l'exploitation et de voir tous ses aspects : technique, économie, fiscalité, etc.

**Que faut-il comme qualités pour exercer ce métier ?**

Il faut être disponible, à l'écoute, faire preuve de diplomatie, notamment chez les agriculteurs en difficulté pour lesquels il y a une dimension plus humaine et sociale. Sur le plan technique, la compétence s'acquiert aussi au fil des années au contact des collègues, des agriculteurs, mais également grâce à l'actualisation des compétences au travers de formations. ”

**Béatrice BOURDON**

Conseillère d'entreprise agricole dans la Nièvre

### Activités

**Les conseillers agricoles ont plusieurs champs d'activité et sont plus ou moins spécialisés. Ils interviennent sur :**

- **Le conseil d'entreprise :** par exemple lors de l'installation d'un jeune agriculteur, de l'agrandissement d'une exploitation, etc. Il accompagne l'exploitant dans la conduite de son exploitation et analyse son fonctionnement global. Il réalise un diagnostic de l'état des ressources de l'entreprise et met en place, avec l'agriculteur, un projet d'amélioration ou de développement personnalisé et adapté à l'entreprise. Il peut aussi faire appel aux compétences d'un conseiller spécialisé en gestion d'entreprise.
- **Le conseil technique :** le conseiller est alors spécialisé dans un secteur de production (élevage, grandes cultures...). Il assiste l'agriculteur dans la maîtrise d'une production, d'une activité ou dans la mise en place d'actions plus respectueuses de l'environnement, en utilisant les informations des centres de recherche ou des instituts techniques.
- **La formation, l'information et les études économiques :** le conseiller assure une veille technologique pour mieux conseiller les agriculteurs. Il anime des réunions de groupe et organise des actions de formation d'agriculteurs. Il construit des références agricoles locales ou régionales à partir des résultats de travaux d'expérimentation, d'enquêtes... Il analyse les marchés régionaux afin d'identifier des débouchés et réalise des études de faisabilité technico-économiques de nouvelles productions.
- **Le développement local :** dans ce cas, le conseiller favorise l'émergence et la réalisation de nouveaux projets agricoles individuels ou collectifs (création de coopératives d'utilisation de matériel, groupements d'employeurs...) et assiste les exploitants face aux projets divers (infrastructure...).





# Développement agricole

## Conseiller agricole

### Conditions d'exercice

Le conseiller agricole travaille le plus fréquemment dans une Chambre d'agriculture, sous la responsabilité du chef de service. Il peut également travailler dans une organisation professionnelle agricole, une coopérative ou dans une association agricole. Il effectue de nombreux déplacements sur son territoire et est auto-

nome dans l'organisation de sa journée.

De même que pour les agriculteurs, son rythme suit celui des saisons. Il travaille en particulier sur le terrain, auprès des agriculteurs, et participe aussi aux manifestations agricoles (foires, salons...).



### Compétences et qualités

Pour assurer son rôle de conseil auprès des agriculteurs, le conseiller agricole doit avoir une bonne connaissance du milieu et maîtriser le vocabulaire technique. Il doit posséder les connaissances techniques et théoriques de son champ d'intervention.

Il sait d'ailleurs les actualiser en permanence. Il a le goût du contact, des capacités d'écoute et d'analyse pour identifier les besoins des agriculteurs et les aider à résoudre leurs difficultés. La maîtrise de l'informatique est également requise.

### Perspectives d'évolution

- Le conseiller agricole peut approfondir ses connaissances dans un domaine particulier et devenir ainsi un conseiller spécialisé.
- Il peut par ailleurs encadrer, animer et coordonner une équipe de techniciens/conseillers agricoles et devenir chef de service. Il devra pour cela développer des capacités managériales.
- Le conseiller agricole peut également se diriger vers d'autres fonctions : commerce, formation, gestion...

### Pour en savoir +



#### CONSULTER

- la fiche ROME n°A1301 du Pôle emploi
- [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

